DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°114-2020 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public de la Côte d'Ivoire procédera, le 07 septembre 2020, au paiement de la marge semestrielle et du remboursement partiel du « SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023 » pour un montant global net d'impôt de **19 291 555 556 F CFA (Dix-Neuf Milliards Deux Cent Quatre-Vingt-Onze Millions Cinq Cent Cinquante-Cinq Mille Cinq Cent Cinquante-Six F CFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél. : (225) 20 31 07 77, Fax : (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 27 août 2020

Le Directeur Général

Dépositaire Central • DC/BR • Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENONVE

Siège social : Abidjan-Plateau 18, avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
RC : CI-ABJ-1997-B-208436 CC : 9819726-E
Tél. : (225) 20 31 55 50 / 20 32 66 85 - Fax : (225) 20 32 66 84